



CNRS-INRIA  
INSERM-IRD  
INED-INRETS-  
INRP

# En bref...

SNTRS-CGT - 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33  
Courrier électronique : [sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr](mailto:sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr) - Site web : <http://www.sntrs.fr>

**Numéro 166 du 18 juillet 2008**

## Mise en garde du Bureau National du SNTRS CGT

### A propos d'une pétition « Pour un Institut National des Sciences du Vivant » :

**Ne tombez pas dans le piège de la division corporatiste et la mégalomanie de certains mandarins de la Biologie !**

Une pétition circule actuellement dans le milieu des « biologistes » français pour proposer la création d'un « Institut National des Sciences du Vivant » qui rassemblerait toute la biologie française, c'est à dire tous les EPST (CNRS, INSERM, INRA) et les EPIC (CEA) concernés.

Elle a été lancée à l'initiative de membres de « Qualité de la Science » et on retrouve parmi les premiers signataires la plupart des têtes pensantes les plus réactionnaires et élitistes du milieu.

Le SNTRS CGT tient à rappeler que la lutte du printemps 2008 visait à défendre l'intégrité du CNRS et la représentation de toutes les disciplines en son sein. La forte mobilisation des personnels de la recherche, avec leurs organisations syndicales, les associations SLR et SLU, les représentants des instances scientifiques et un grand nombre de directeurs d'unités, a été décisive pour obtenir un sursis au démantèlement du CNRS.

### Pourquoi faut-il rejeter cette pétition ?

Un tel institut pourrait-il assurer une véritable pérennité et une réelle indépendance des disciplines des Sciences de la Vie ? Le SNTRS-CGT répond non.

Non car, sous prétexte de simplification, la vision globalisante de cet institut ôtera à chaque organisme sa pertinence et son indépendance.

Non, car il marque un retour au mandarinat ouvert aux pressions politiques et aux lobbys de l'industrie pharmaceutique. Or, la recherche scientifique du meilleur niveau a besoin d'autonomie dans le cadre du service public avec des personnels titulaires.

Non car un tel projet d'un Institut des Sciences du Vivant unique, regroupant à la fois des EPST (INSERM, CNRS, INRA) et des EPIC (CEA), conduirait de facto à des statuts différenciés selon les instituts (la fonction publique de métier) donc à la fin du statut de fonctionnaire pour les chercheurs et les ITA !

Pour le SNTRS CGT, la défense du CNRS et de la recherche publique doit être menée de pair avec les réponses aux revendications des personnels de la recherche pour de meilleures carrières, pour des créations d'emplois de chercheurs et d'ITA et pour une réelle revalorisation des salaires.

Le Ministre du Budget vient d'annoncer la suppression de 450 postes dans la recherche publique et l'enseignement supérieur au budget 2009. Grâce aux Instituts et aux mutualisations qu'ils portent en germe ? Nous sommes prévenus.

Villejuif, le 18 juillet 2008